

# LE PETIT BONHOMMIEN

JOURNAL ÉDITÉ LE 11 JUILLET 2013 N°42



## Sommaire

Compte rendu du  
Conseil Municipal

Informations  
Communales

Informations Com  
Com

Informations Diverses

## NAVETTES SPÉCIALES

Cette année la CCVK a mis en place un service de navettes pour se rendre et revenir de la Foire aux Vins en toute sécurité, alors pour les grands(des) fêtards(es), profiter en pleinement.....Voir également les horaires des autres navettes pages 05 et 06.



### *Vallée de Kaysersberg / Foire aux Vins / Aller Retour*

|                            |       |   |      |
|----------------------------|-------|---|------|
| Orbey (Mairie)             | 18h30 | → | 0h30 |
| Orbey (Mark IV)            | 18h33 | → | 0h28 |
| Hachimette (anc. Gare)     | 18h35 | → | 0h26 |
| Kaysersberg (La Cigogne)   | 18h41 | → | 0h20 |
| Kaysersberg (Cité fleurie) | 18h44 | → | 0h18 |
| Kaysersberg (Rocade Verte) | 18h47 | → | 0h16 |
| Colmar Foire Aux Vins      | 19h05 | → | 0h00 |
| Ammerschwahr (RD415)       | 18h52 | → | 0h12 |

- **1 trajet : 2,50 €** (aller+retour : 5 €). Avec votre billet : réductions à la Foire aux Vins (Maison Pierre Sparr successeurs & Distillerie G. Mico)

**Réservation obligatoire** sur [www.val-express.fr](http://www.val-express.fr) ou 03 89 24 74 54. Du 9 au 18 Août, pour la Foire Aux Vins, bougez sans stress !



**PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2013**

**CADEAU DE DEPART (MUTATION)**

Après délibération, à l'unanimité des voix, le conseil municipal, accepte que Monsieur le Maire offre un bon d'achat pour le départ pour cause de mutation de Monsieur Fabrice PANZER (ancien garde forestier du Bonhomme).

**PERMIS POIDS LOURDS - POMPIER MATHIS ALEXANDRE – DM N°2**

Monsieur le Maire informe les conseillers que Monsieur Alexandre MATHIS, pompier, souhaite passer le permis de conduire C. Il est précisé que le S.D.I.S. du Haut Rhin verse une subvention, soit le tiers du coût du permis de conduire à l'auto école Wantz. Après délibération, à une voix contre et neuf voix pour, le conseil municipal décide de prendre en charge le permis C. Il demande au SDIS une subvention de 384€ et au pompier Mathis Alexandre une prise en charge de la même somme.

**REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SOINS SUITE A UN ACCIDENT DU TRAVAIL**

Monsieur le Maire informe les conseillers de l'accident de travail survenu le 5 mars 2013 à l'agent Claudine BATOT. Madame BATOT est allée voir son médecin et a payé la consultation médicale du jour. Comme il s'agit d'un accident du travail, la sécurité sociale ne l'a pas remboursé. Le conseil municipal décide de rembourser la somme de 50,47 euros à l'agent Claudine BATOT.

**INDEMNITE POUR LA STAGIAIRE DU SERVICE ADMINISTRATIF : AMBRE GSELL**

Mademoiselle Ambre GSELL a effectué différents stages durant 8 semaines au service administratif de la mairie. Après délibération, à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide de verser une indemnité à Mademoiselle Ambre GSELL de 400€.

**REGIE DE RECETTES – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 16/09/2011**

Monsieur CAHEZ Simon, adjoint au trésorier de Kaysersberg est passé en mairie pour vérifier les régies et faire des observations. Après délibération, à l'unanimité des voix, le conseil municipal décide de la modification de la régie de recettes créée le 15 septembre 1995 et modifiée le 16 septembre 2011. Il fixe le montant maximal de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver à 500 euros, modifie la périodicité des versements des encaissements qui sera semestrielle et non trimestrielle et décide qu'un fonds de caisse sera mis à disposition d'un montant de 30 euros. Le conseil municipal décide que le régisseur est tenu de verser au trésorier de Kaysersberg le montant de l'encaisse avant que le maximum fixé soit atteint ou dès que celui-ci atteint le maximum fixé et que le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement selon la réglementation en vigueur, celui-ci ne percevra pas d'indemnité de responsabilité annuelle.

**TARIFS DES CONCESSIONS**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que les tarifs des concessions sur sol communal non soumis au régime forestier n'ont pas été réévalués depuis le 1.1.2008. Ainsi, une augmentation des tarifs est proposée.

Le conseil municipal décide de revaloriser les tarifs des concessions non forestières, à compter du 1er juillet 2013, ainsi qu'il suit :

- les concessions à 27 euros sont revalorisées à 30 euros ;
- les concessions à 65 euros sont revalorisées à 72,50 euros ;
- les concessions à 30 euros sont revalorisées à 33 euros ;

- les concessions à 46 euros sont revalorisées à 51 euros ;
- la concession à 120 euros est revalorisée à 132 euros ;
- les concessions à 35 euros sont revalorisées à 39 euros ;
- les concessions à 55 euros sont revalorisées à 60,50 euros ;
- la concession à 42 euros est revalorisée à 46,20 euros ;
- la concession à 70 euros est revalorisée à 77 euros ;

Les concessions qui ont été attribuées en 2012 et/ou 2013 ne sont pas revalorisées.

## TENNIS INTERCOMMUNAL

Monsieur Frédéric PERRIN informe les conseillers municipaux qu'une réunion s'est tenue le 13 juin 2013 à 14 h à la mairie de Lapoutroie. L'enveloppe globale du projet, avec options retenues, est la suivante :

Total : 983 026,97 euros HT --- 191 051,88 € de TVA --- 1 174 078,85 euros TTC

Le financement est le suivant :

Les subventions attendues sont de : 362 707,99 euros (conseil général : 293.402,99 euros – région Alsace : 64.305 euros – Député CHRIST : 5.000 euros). Le reste à charge des communes est de : 620.318,98 euros, qui se répartit comme suit : **Le Bonhomme**, Fréland : **31.015,95 euros**. Lapoutroie, Orbey, Kaysersberg : 186.095,69 euros. Les participations ci-dessus sont les participations estimées à ce jour ; elles pourront donc évoluer selon le déroulement du marché. Il est toutefois indispensable de se garder une marge de manœuvre. Si la Commune de Lapoutroie devait supporter des frais financiers, ceux-ci seraient également intégrés dans le décompte. Le début du chantier commencera mi-août.

## PER -- TOURISME DE MEMOIRE 1914-1918

Le conseil municipal accepte de verser une participation de 3.000 euros pour le projet de signalisation de la Tête des Faux dans le cadre du PER « tourisme de mémoire 14-18 ».

## COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DIVERS

Les conseillers sont informés que Monsieur le Maire a signé deux déclarations d'intention d'aliéner pour le compte de la commune ; les immeubles, en cours de transaction, ne sont pas préemptés.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### MÉDAILLE DE LA FAMILLE

Les mères et pères de famille (dont tous les enfants sont français et dont l'aîné des enfants atteint l'âge de 16 ans) qui ont élevé leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales peuvent prétendre à la Médaille de la Famille dès la naissance des 4<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> ou 8<sup>ème</sup> enfants. Seules les familles ayant élevé au minimum quatre enfants et dont l'aîné doit avoir 16 ans révolus, peuvent être proposées pour la Médaille. Si vous êtes intéressé(e), vous voudrez bien vous faire connaître en mairie. Le dossier est constitué de :

- copie du livret de famille
- copie de la carte nationale d'identité du demandeur et de tous les enfants
- certificats de scolarité de tous les enfants de 6 à 16 ans
- photocopie du/des jugement (s) de divorce

- relevé d'identité bancaire
- n° de téléphone
- le n° d'allocataire et le régime Allocataire (Caisse d'Allocations Familiales ou Mutualité Sociale Agricole ou SNCF...)

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 NOVEMBRE 2013.

Médaille de bronze : 4 ou 5 enfants - Médaille d'argent : 6 ou 7 enfants - Médaille d'or : 8 enfants ou plus

## INFORMATIONS COM-COM

### ECO-CITOYEN AU QUOTIDIEN, DE LA MAISON AU JARDIN

Des animations pour découvrir les secrets de la maison et du jardin au naturel. Le CPIE des Hautes-Vosges, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, vous propose un cycle de rendez-vous conviviaux. Venez découvrir, goûter, déguster, bricoler, fabriquer, et contribuer ainsi à un meilleur respect de l'environnement. Enfants accompagnés bienvenus ! Conférences, ateliers, balades, soirées d'échanges... Ces animations, proposées aux habitants de la vallée de Kaysersberg, sont ouvertes à tous.

### LES PROCHAINS RDV À NOTER

- Atelier pratique : « ***Fabriquez vos peintures intérieures naturelles*** ». Samedi 21 septembre à 14h. RDV à Orbey (Lieu de rendez-vous communiqué au moment de l'inscription)\*. Comment est fabriquée une peinture, quels sont les problématiques et les bons composants en fonction du support à peindre ? Quelles sont les recettes à respecter ? Cet atelier vous permettra de préparer, de ressentir et d'expérimenter quelques peintures que nous ferons ensemble. Note: Se munir d'un support à tester (facultatif) et de deux pots en verre avec couvercle.
- Soirée d'échanges : « ***Restylez votre jardin, sans y mettre tous vos moyens !*** ». Vendredi 4 octobre à 19h. RDV Salle du Badhus à Kaysersberg\*. A chaque jardin son jardinier ! Le réemploi de matériaux ou d'objets permet une réelle personnalisation du jardin. Déchets d'élagage, tas de pierres, arrosoirs troués ou chaises en bois,... accompagnent ainsi le jardinier dans ses tribulations anti-crise. Votre aménagement de jardin est astucieux et réussi ? Venez partager vos plans et photos numériques et repartez avec des idées nouvelles.
- Atelier cuisine : « ***La pomme ? Dégustez-là sous toutes ses formes*** ». Samedi 12 octobre à 14h. RDV Salle du Badhus à Kaysersberg\*. Avis à tous les croqueurs : cet après-midi, nous ferons le tour de la pomme, du jus, de la gelée, des pâtes de fruit et autres délices. N'hésitez pas à apporter vos fruits variés pour découvrir d'autres modes de transformation. Nous réaliserons ensuite un goûter aux couleurs de l'automne et partagerons ensemble nos expériences culinaires !
- Atelier pratique : « ***Au bonheur des bonnes idées*** ». Samedi 19 octobre à 9h et à 14h. RDV Salle du Badhus à Kaysersberg\*. Que faire avec une chemise ou un pantalon usé ? Cet atelier, axé sur la couture, proposera de redonner vie à vos vieux vêtements en les transformant. La récupération, pratique, économique et écologique profite ainsi à toute la famille. Apportez une chemise ou un drap usé et venez avec vos «idées récup », trucs et astuces sur les vêtements mais aussi sur les objets du quotidien. Note: 2 ateliers dans la journée.

***\*Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles***

Les inscriptions sont vivement recommandées car le nombre de places dans les ateliers est limité. Réservation possible par courriel [ahv@club-internet.fr](mailto:ahv@club-internet.fr) ou par téléphone : 03 89 82 20 12

## COMMENT VALORISER LES TONTES DE GAZON

Avec la météo de cette année, le gazon n'en finit plus de pousser ! Ne jetez plus vos tontes de gazon, gardez-les pour les valoriser dans le jardin en paillage ou en compostage.

### *Le paillage*

Le paillage c'est simple et si efficace ! Il s'agit de recouvrir le sol des tontes de pelouse. Vous pouvez appliquer cette technique partout dans votre jardin : au potager, au verger, au pied des haies et des jeunes arbres et arbustes, ou dans les massifs de fleurs. Pailler offre de nombreux avantages, et notamment :

- Eviter l'installation des herbes indésirables sans emploi de produits chimiques.
- Protéger le sol, éviter le tassement et la formation d'une croûte lors des fortes pluies.
- Nourrir le sol en se décomposant sous forme d'humus et favoriser la vie biologique.
- Limiter le dessèchement en été : un paillage vaut plusieurs arrosages !

### *Comment pailler*

- Gratter la terre en surface pour supprimer les herbes indésirables et aérer la terre.
- Ajouter éventuellement une fine couche de compost.
- Epancre le paillis à l'aide d'un râteau. L'épaisseur du paillis et son degré de séchage dépendent de la durée pendant laquelle il doit rester en place.
- Pour les cultures courtes (laitues, radis, navets...) : une couche de 2 à 3 cm de tontes suffit. Elle sera décomposée à la fin de la récolte. Dans ce cas étalez la tonte fraîche.
- Pour les cultures pérennes ou de longue durée (arbustes, rosiers, vivaces, tomates, courgettes, ...) étalez une couche d'au moins 10 cm d'épaisseur. Dans ce cas il faut faire sécher le gazon au préalable pour éviter qu'il se tasse et entre en fermentation.
- Renouveler le paillage si nécessaire.

### *En compostage*

Les tontes ont l'avantage d'être riches en azote. Mais utilisées en grandes quantités elles se tassent et fermentent. Cela crée de mauvaises odeurs et perturbe le processus de compostage. Pour obtenir un bon compost, il faut les apporter en fines couches ou les faire sécher puis les mélanger à des déchets plus grossiers et aux déchets de cuisine.

## C'EST L'ÉTÉ, BOUGEZ SANS STRESS !

**VAL'EXPRESS** est le nouveau service de transport qui relie Colmar et la Vallée de Kaysersberg de façon directe et rapide. Spécialement conçue pour les déplacements domicile – travail, c'est une ligne de bus qui fonctionne sur réservation préalable.

***Cet été, profitez des offres « découverte » du VAL'EXPRESS :***

- ***1 abonnement acheté*** entre le 3 juin & le 31 août = ***1 abonnement offert*** \* valable en juillet ou en août.
- ***Libre circulation entre le VAL'EXPRESS et la ligne régulière 145*** \* : pour le même prix, choisissez les horaires qui vous conviennent et voyagez librement sur le VAL'EXPRESS ou sur la ligne régulière n° 145 « Colmar - Le Bonhomme ».

- **Navettes spéciales « Foire aux Vins » \*** : du 9 au 18 août, le VAL'EXPRESS vous dépose directement à la Foire aux Vins.
- **100% vélo-compatible** : grâce à la nouvelle caisse à vélo, embarquez gratuitement votre vélo à bord du VAL'EXPRESS. Une surprise attend les 20 premiers cyclistes !

**Retrouvez tous les détails des offres sur [www.val-express.fr](http://www.val-express.fr) ou par téléphone au 03 89 24 74 54**

**L'AVIS DE... ANNE BRAUNEISEN, 44 ANS, LAPOUTROIE**

- **Depuis quand utilisez-vous le VAL'EXPRESS ?** J'ai souscrit un abonnement mensuel en mai et depuis, je l'utilise presque tous les jours, sauf le mercredi car je termine à midi.
- **Quel est le trajet que vous effectuez ?** Je prends le VAL'EXPRESS d'Hachimette à Colmar Pasteur. Comme j'habite à Lapoutroie, j'utilise ma voiture depuis chez moi jusqu'à Hachimette. C'est pratique, je me gare sur le parking, juste devant l'arrêt de bus.
- **Qu'est ce qui vous a fait choisir le VAL'EXPRESS alors que vous avez une voiture ?** J'ai découvert le VAL'EXPRESS dans le bulletin municipal de Lapoutroie. Avant, je prenais ma voiture pour aller travailler à Colmar. Avec le VAL'EXPRESS, je suis plus tranquille, moins stressée et, en plus, ça me fait faire des économies.
- **Etes-vous satisfaite du service?** Oui, c'est vraiment très bien ! Le VAL'EXPRESS est confortable, rapide et les horaires me conviennent bien. J'en ai parlé autour de moi à Lapoutroie et à des collègues, pour que d'autres personnes l'utilisent, car il faudrait que ça continue !

### **NAVETTE DES CRETES & STATION LAC BLANC 1200 - été 2013**

Cet été, profitez des activités de la Station du Lac Blanc et (re)partez à la découverte des crêtes vosgiennes sans voiture ! De nouvelles liaisons permettent à tous de profiter d'une journée de détente et de loisirs sur les crêtes (randonnée, VTT...) et à la Station du Lac Blanc (Sentier Pieds Nus, Bike Park, Parc d'Aventures, auberges...).

- Liaison Ste Marie aux Mines – col des Bagenelles - Le Bonhomme – col du Bonhomme - Station du Lac Blanc 1200. Fonctionne tous les **dimanches du 7 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2013 et le jeudi 15 août 2013**

|                             |                        |              |                             |                        |              |
|-----------------------------|------------------------|--------------|-----------------------------|------------------------|--------------|
| <b>Col des Bagenelles</b>   |                        | <b>09:34</b> | <b>Station du Lac Blanc</b> | <b>Col du Calvaire</b> | <b>16:35</b> |
| <b>Le Bonhomme</b>          | <b>Eglise</b>          | <b>09:42</b> | <b>Col du Bonhomme</b>      |                        | <b>16:45</b> |
| <b>Col du Bonhomme</b>      |                        | <b>09:49</b> | <b>Le Bonhomme</b>          | <b>Eglise</b>          | <b>16:52</b> |
| <b>Station du Lac Blanc</b> | <b>Col du Calvaire</b> | <b>09:59</b> | <b>Col des Bagenelles</b>   |                        | <b>17:05</b> |

- Liaisons au Col du Calvaire vers la Route des Crêtes : direction col du Bonhomme / col des Bagenelles direction Schlucht / Hohneck / Markstein / Grand Ballon / Vieil Armand
- Autre liaison : Colmar – Orbey – Lac Blanc 1200 (*arrêt le plus proche : Hachimette*)

Tarifs : Pass individuel : 5 € / jour / personne, Pass Groupe : 12 € / jour / groupe (de 3 à 5 personnes). **Gratuit pour les moins de 12 ans.** Possibilité d'embarquer gratuitement les vélos à l'arrière de la navette aux arrêts indiqués (sur réservation : Voyages LK KUNEGEL - 03 89 24 65 59) **Infos pratiques & activités de loisirs : [www.lac-blanc.com](http://www.lac-blanc.com) / [www.navettedescretes.com](http://www.navettedescretes.com)**

## INFORMATIONS DIVERSES

### NÉCROLOGIE

**SAINT-JEAN-DE-BASSEL.** La communauté de la Divine Providence nous fait part du décès, survenu samedi le 26 janvier, de sœur Marie-Constance. Elle avait 87 ans. Née le 16 octobre 1926 à Marainviller en Meurthe-et-Moselle, Lina Jeanbert faisait partie d'une fratrie de quatre frères et deux sœurs. Jeune fille, elle est une aide précieuse pour sa maman, devenue veuve très jeune. Employée des postes, elle la soutient financièrement jusqu'en 1946, année de sa vocation. Elle entre alors au Couvent des Sœurs de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel le 30 septembre 1946. Elle y fait vœu de profession religieuse, le 7 septembre 1949. Elle opte pour la formation d'enseignante à l'école normale de la congrégation. Le 8 septembre 1954, elle effectue son engagement définitif. Elle débute comme institutrice à Stotzheim, où elle exerce de 1952 à 1956. Nommée à La Claquette, elle y reste plus de trente années. En 1988, elle est envoyée au Col du Bonhomme, où elle se dévoue dans la coopération de la Pastorale. En 1998, elle rejoint la petite communauté de Réding, en tant que retraitée active. C'est seulement en 2007 qu'elle commence une paisible retraite à la Maison Saint-Joseph Hospitalor. Sœur Marie-Constance laisse le souvenir d'une femme ouverte, relationnelle, accueillante et joviale. Elle avait cette qualité si appréciée qu'est l'humour, et une gaieté naturelle dont elle savait se servir à bon escient, déjouant les tensions, aidant son entourage à relativiser les petits désagréments de la vie. Elle savait détendre l'atmosphère et franchir les obstacles grâce à son moral d'acier ! Son humeur joyeuse faisait d'elle une personne estimée de tous, dans toutes les insertions qu'elle a connues. À Réding, membre du club du 3e âge, elle visitait les malades et les personnes âgées, leur remontant le moral, les accompagnant lors de promenades. La célébration des funérailles de sœur Marie-Constance Jeanbert avait lieu en la chapelle de la Maison de Retraite Saint-Joseph Hospitalor, à Saint-Jean-de-Bassel.



**LE BONHOMME 32<sup>ÈMES</sup> TRADITIONS PAYSANNES DIMANCHE 11 AOÛT 2013**

Le Bonhomme célèbre cette année la 32<sup>ème</sup> édition des Traditions Paysannes, et vous accueille avec toujours autant de plaisir dimanche 11 août 2013 de 10h00 à minuit, sur la place de la Salle des Fêtes. L'entrée est gratuite. Les Traditions Paysannes mettent en valeur l'authenticité et la transmission du savoir entre les générations, à travers :

- la démonstration d'anciens métiers de la forêt et de la ferme : bûcheronnage, schlittage, travail du bois, vie des champs, forge, sabotier, taille de pierres, tissage de cordes, vannerie, colliers à vache, remoulage ...
- la présentation et la vente de produits issus de l'artisanat local : jouets, décorations, peintures, poteries ... avec fabrication sur place pour certains
- la dégustation et la vente de produits fermiers et spécialités artisanales : salaisons, charcuteries, fromages, miels, confitures, confiseries, plantes, vins, liqueurs, bières, sirops, jus de fruits ...
- le folklore : musique et danses avec ACCORDINA 1936, cors des Alpes CORS ET ACCORDS, orgue de barbarie ambulante
- De nombreuses activités pour les enfants sont proposées tout au long de la journée : baptêmes ludiques à poney, carrousel, jeu de l'œuf ...
- En exclusivité cette année : la présence d'une vache vosgienne qui sera traitée à la main à 16h30
- Au menu à midi : grillades des bûcherons, choucroute, casse-croûtes, tartes flambées, repas campagnard le soir : jambon au foin et tofaille.
- En soirée, bal gratuit avec AMBIANCE3 et feux d'artifice à la tombée de la nuit.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Comité des fêtes au 06.76.92.76.11, par email à [cdfbonhomme@free.fr](mailto:cdfbonhomme@free.fr) ou consulter notre site web [www.traditionspaysannes.com](http://www.traditionspaysannes.com)

CARINE ZOLLER



Toutes les bonnes choses sont trois. Carine Zoller n'échappe pas à cette règle puisque cet ouvrage est son troisième livre écrit dans la continuité des deux premiers traités de spiritualité appliquée ! Un guide précieux qui mène vers l'accomplissement de soi, par la compréhension, la conscience supérieure pour son bien et celui de l'humanité toute entière. L'auteure parle très simplement mais avec la conviction de sa foi, de la cause supérieure que nous servons, de ce monde dans lequel elle est totalement intégrée et qui lui est visible, habité d'êtres de toutes sortes. Elle met la lumière sur le fameux passage de la vie à la mort, nous dit comment le préparer, l'aborder sans peur, et partage ses expériences et ses rencontres avec enthousiasme. Chrétienne sans peur et sans reproches, elle dénonce fermement notre société consumériste, les manipulateurs de conscience et destructeurs de civilisations. L'heure est grave, elle

dénonce, démasque et met un visage sur le mal, pointe du doigt la mollesse, la tiédeur et la lâcheté, car comme elle aime à le répéter: laisser faire est pire que faire ! Grâce à elle, de nombreuses personnes ont déjà retrouvé le chemin vers elle mêmes et repris leur vie en main en ne laissant plus décider les autres à leur place. Carine Zoller, c'est une présence d'amour, de la spiritualité appliquée et pétillante, le poil à gratter des conformistes. Cet ouvrage est surtout un concentré d'auto-guérison de l'âme, des explications sur les vies antérieures et sur l'après-vie, et l'assurance d'être mieux armé pour bien vivre le Présent et orienter ses pensées de façon à se forger soi-même un meilleur avenir ! Elle aime à dire que ses ouvrages sont des livres-thérapies qu'il faut déguster et non avaler. Cette main de fer dans un gant de velours vaut le détour car elle redonne l'espoir et pulvérise votre tristesse dans un grand éclat de rire, et ce rire là a toujours bonne conscience. Voici le lien vers le blog de Madame Zoller <http://leblogdecarine.hautetfort.com/>

#### MAQUETTE DU CENTRE DU VILLAGE

Voici la très belle réalisation des élèves de l'école maternelle du Bonhomme. Cette réalisation est l'aboutissement de tout un travail sur la découverte de l'environnement proche de l'enfant. Ce travail entre dans le cadre des programmes : découverte de monde, repérage dans l'espace, orientation... Pour le réaliser, la directrice, accompagnée de l'ATSEM et des enfants, ont fait plusieurs sorties dans le village pour repérer les commerces, les bâtiments communaux et les habitations des enfants. Ils se sont également rendus dans les écarts proches, ont pris des photographies et ont observé la configuration du Bonhomme qui est un village de montagne, traversé par une route avec des maisons alignées de chaque côté de la vallée. Cette maquette a été réalisée de maisons (chalets ou fermes), en découpage et pliage. Les montagnes sont en papier mâché et les arbres ont été réalisés avec du matériel de récupération.





Punis pour la désertion de leur fils

### Joseph et Eugénie GRAFF



Alphonse Graff, fils de Joseph et d'Eugénie GRAFF est enrôlé dans le R.A.D. en octobre 1942, puis, après une courte permission, il est incorporé de force dans l'infanterie, en janvier 1943 et envoyé sur le front russe en septembre de la même année ; il déserte peu de temps après.

Le 28 octobre 1943, en fin de journée, des hommes de la Gestapo, accompagnés de l' "Oberburgermeister" de Mittelwihr, viennent frapper à la porte du domicile de la famille Graff pour y faire une perquisition. Ils se dirigent immédiatement dans la Stub et commencent à fouiller dans un buffet au fond duquel ils découvrent des lettres d'Alphonse Graff. La fin d'une de ces lettres est interprétée par les membres de la Gestapo comme un message codé, qui laisserait entendre le projet du jeune soldat de déserter des rangs de la Wehrmacht. Les Allemands révèlent alors aux parents d'Alphonse la raison de leur présence, la désertion de leur fils, et les emmènent de même que leur plus jeune fille, Anna. Tous trois sont conduits au camp de Schirmeck, aux côtés de déportés originaires de Riquewihr, où ils demeurent pendant un mois.

La perquisition n'a duré qu'une demi-heure. Les habitants de Bennwihr voisins et proches qui, dès l'arrivée de la Gestapo, s'étaient regroupés rapidement aux alentours de la maison de la famille Graff, savaient qu'ils ne pouvaient pas s'opposer à leur arrestation. Par contre, tandis que les Allemands étaient occupés à fouiller dans la Stub, ils s'organisèrent pour sortir discrètement par une fenêtre, au moyen d'une échelle, tout ce qu'ils pouvaient mettre à l'abri des Allemands : vin,

Bulletin de la Société d'histoire de Bennwihr - 1998 - N° 3

## RECHERCHE

Je fais des recherches sur le parcours de mes grands -parents pendant l'annexion de l'Alsace. Joseph et Eugénie Graff et leur fille Anna ont été déportés en 1943 à Schirmeck puis en Silésie suite à la désertion de leur fils Alphonse. De là sur intervention d'un négociant en vins, ils ont été transférés en Allemagne à Rastatt (chez le négociant en vins Muller de Rastatt). Voir documents joints: Joseph et Eugénie Graff 1 et 2. Pendant ces péripéties, ils ont côtoyé une famille Finance du Bonhomme. Mon grand père venait encore les visiter après la guerre. Sur la photo ci jointe : " Graff Landeshut "il y a peut être 1 personne ou le couple Finance ? Mes grands parents sont sur la photo: Nous supposons qu'elle a été faite à Landeshut. Si quelqu'un se souvient de cette histoire ou les reconnaît sur la photo cela me permettrait d'avancer dans mes recherches. Il me faudrait aussi leurs noms et prénoms. Dans le cadre de mes recherches j'ai retrouvé Mr Claude Ott qui avait 13 ans à l'époque. Lui et ses parents étaient à Rastatt et il se rappelle avoir côtoyé les Graff, les Finance et les Barbier. Il a écrit un livre relatant ces péripéties. Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ce message .

### et de leur fille, Anna GRAFF



gent de poche qu'une véritable rétribution. Ils sont logés dans des chambres pour 15 personnes, dont les lits sont superposés par groupe de trois ; la solidaire est importante entre les déportés et les solitaires subsistances qui améliorent le quotidien la chambre. Ils ont le droit de se promener mais doivent systématiquement prendre leurs repas dans le camp, d'où une nourriture très médiocre, et de travail : Anna, par exemple, parcourt ainsi 8 km

Les conditions de travail et de vie sont donc difficiles pour la famille Graff, à cela s'ajoute l'éloignement de leur village natal qui se trouve à plusieurs centaines de kilomètres de là. Cette distance n'empêche toutefois pas Marie et Adèle Graff, deux autres filles de Joseph et d'Eugénie, d'apporter deux valises pleines de vivres et de linges aux trois déportés, après avoir traversé toute l'Allemagne.

Les Graff sont finalement transférés à Rastatt, ce qui les rapproche de leur Alsace natale, mais les conditions de vie demeurent éprouvantes. Ils vivent dans une baraque et travaillent comme manouvres chez un négociant en vin, toujours sous la surveillance de soldats S.S. Néanmoins, le quotidien de la famille est amélioré grâce à l'envoi de nombreux paquets de provisions par leur famille placés dans des boîtes de pilules dissimulées dans des pains

La délivrance ne vient que le 28 avril 1945, date à laquelle toute la famille peut rentrer librement en Alsace. Mais, Bennwihr, leur village, a été dévasté lors des combats de décembre 1944, et leur fils Alphonse est décédé à Tarnob.



Alsaciens transférés au camp de Landeshut. Sur la pancarte : Grass au die Heilmot  
\*un fonctionnaire des services agricoles (Kreisbauernschaft) de la Kreisleitung

# Restaurant Vecchia Roma

102 rue du 3ème Spahis Algérien  
68650 Le Bonhomme



## Soirée Romaine

Samedi 7 septembre 2013

Samedi 14 septembre 2013

### Apéritif Romain

\*

### Antipasti à la Rugantino

Boulettes de riz, Porchetta, Calamars à la Romaine, Salami, Beignets de légumes

\*

### Lasagne à la Rosetta

Saucisses Italienne, Champignons, Bolognaise

\*

### Rigatoni à l'Amatriciano

Tomates et Pancetta

\*

### Ravioli aux Calamars

\*

Agneau au Romarin en croûte de pain

Artichaut à la Romaine et Pomme de Terre

\*

### Assiette de Fromages

Poire et Miel

\*

### Pièce Montée Colisée

\*

### Café

\*

70 €

(tout compris avec boissons)



Sur réservation au 03.89.47.51.11

## REPAS DE FIN D'ANNÉE DE LA GYM



Photo : La prof, Pauline Colaianni bien enceinte et entourée.

Mardi 25 juin, les gymnastes du Bonhomme se sont rendus d'un pas soutenu jusqu'à l'Auberge de l'étang du Devin ; les discussions à bâton rompu durant la montée ont fait oublier les averses à répétition qui arrosaient la joyeuse troupe. Après un agréable moment autour des « Röstis » du patron, chacun s'est donné rendez-vous pour la rentrée du 10 septembre à 19h30 à la salle Marcel Mathis. Le club compte 25 membres et est largement ouvert à toute personne désireuse de se maintenir en forme par des cours de renforcement musculaire, de cardio, et de cuisses/ abdos/ fessiers.

## COURS HEBDOMADAIRES DE BIOKINÉSIE AU BONHOMME

La Biokinésie ou auto massage des organes est une technique majeure en Naturopathie. Son but est d'améliorer le fonctionnement des organes, assouplir les articulations, renforcer la densité osseuse, stimuler l'énergie vitale, oxygéner nos cellules. La biokinésie se pratique à tous les âges. Les exercices sont adaptés selon les possibilités de chacun. Les messieurs sont évidemment les bienvenus. Elle se pratique avec un tapis, des altères et un bâton. Durée: 1 heure, accompagnée d'une séance de relaxation de 15 min environ. Tarif : 165 € pour l'année. Début des cours : 16 septembre 2013 à la Salle des Fêtes du Bonhomme. Les deux premières séances d'essais sont offertes. Lundi matin de 10h à 11h15 et jeudi soir de 19h15 à 20h30. Possibilité de faire les deux cours selon ses disponibilités (ex : travail en équipe) pour le même tarif. Inscription: Sylvie Rubiella naturopathe. Association « La Brunelle » 06.27.34.44.98 ou [sylvie.rubiella@orange.fr](mailto:sylvie.rubiella@orange.fr) Site : [sylvie-naturo.blog4ever.com](http://sylvie-naturo.blog4ever.com)



## ENQUETE

Un personne réalise une petite étude de marché afin de savoir s'il y aurait un marché de service dans notre commune. Si vous y répondez, vous pouvez déposer ce bulletin rempli à la boulangerie Simon. Il peut être anonyme ou non.

1- De combien de personne(s) se compose votre foyer ?

.....Adultes - .....Enfants

2- Combien de lave-linge faites-vous tourner par semaine ? .....

3- Faites-vous le repassage : - régulièrement ? OUI NON  
- au compte-gouttes ? OUI NON

4- Quel type de vêtements repassez-vous ?

- Chemises -Pantalons -Housses de couettes  
-T-shirt -Draps -Autres:

5-Feriez-vous faire votre repassage par une personne extérieure à votre foyer, si cela était possible ?

- OUI  
- NON

Si oui, pour quel tarif ? .....

6- Souhaiteriez-vous que le linge soit cherché puis déposé à votre domicile?

- OUI  
- NON

7- Faites-vous du raccommodage : OUI NON

8- Feriez-vous faire votre raccommodage, si cela était possible ?

OUI NON

Si oui, de quel type :

- Boutons - Ourlet  
- Fermeture éclair - Trou  
- Réajustement de vêtement  
- Autre : .....

Coordonnées ( Si vous êtes intéressés par du repassage ou du raccommodage) :

Nom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone (facultatif) : .....

## VOIRIE

- Nous allons procéder à une modification de la place de la Salle des Fêtes après les Traditions Paysannes. Celle-ci sera séparée en deux parties, **un espace piétons** du côté des bâtiments communaux et **un espace de stationnement** du côté du terrain de foot. **Soyez vigilant**, ne vous laissez pas surprendre.
- Une modification du tracé de la Vieille Route sera effectuée au niveau de l'ancienne maison forestière cet été. Pour les riverains ayant droits de passages, **soyez également très vigilants**.
- Nous rappelons aux automobilistes que **certaines voies communales sont limitées à 30km/h**. Nous vous remercions de respecter ses règles.

## ENSEIGNE ET PRÉENSEIGNE

La publicité étant interdite hors agglomération, le législateur a prévu la possibilité d'y implanter des panneaux de petites dimensions, appelés **préenseignes** dérogatoires destinées à signaler certaines activités particulièrement utiles aux usagers de la route mais pour les seules voies autres que les voies rapides. Le nombre de ces préenseignes dérogatoires est limité à :

- 2 préenseignes par établissement
- Lié à la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales
- Dont l'activité s'exerce en retrait d'une voie publique (c'est à dire dont l'enseigne signalant l'activité n'est pas visible d'une voie publique).

Elles doivent en outre respecter les prescriptions suivantes:

- Leur dimension ne doit pas excéder 1m de hauteur par 1,50m de largeur
- Elles doivent être situées à moins de 5km de l'entrée de l'agglomération ou du lieu où est exercée l'activité qu'elles signalent
- Elles doivent être implantées à plus de 5m du bord de la chaussée et en dehors du domaine public.
- Leur implantation est, bien entendu, interdite dans les points dangereux, notamment les virages et carrefours

Toutes **les demandes de préenseignes et enseignes et à faire auprès de la préfecture** depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012

## EXPO "NOS HABITANTS ONT DU TALENTS"

Une deuxième édition est prévue cet automne si nous avons assez d'exposants. Si vous désirez y participer, veuillez prendre contact avec la mairie ou un(e) élu(e). La première édition avait eu beaucoup de succès.

## GYMNASTIQUE DES SÉNIORS

Le cours hebdomadaire de gymnastique redémarrera à la prochaine rentrée: le **jeudi 05 septembre 2013 à 9 h 30** à la salle des fêtes du Bonhomme. Venez nombreux et équipés !!

## *Crème à la fraise (sans laitage)*

La fraise est le fruit du fraisier, c'est une plante vivace de la famille des rosacées. Au niveau vitamine, la fraise est bien dotée: elle est riche en vitamine C (antioxydants). La fraise stimule les défenses immunitaires grâce à sa vitamine A ( $\beta$ -carotène). Enfin la vitamine B9 (acide folique) est importante pour les femmes enceintes. La fraise est reconnue en phytothérapie pour lutter efficacement contre l'anémie grâce à sa richesse en fer. Elle contient également du magnésium pour limiter le stress. La fraise possède des vertus curatives dans la goutte et les rhumatismes grâce à la présence d'acide salicylique. Cet acide salicylique agit également favorablement dans le bon fonctionnement du foie et des reins. Enfin, il est reconnu que la fraise est diurétique et laxative.

### Ingrédients :

- ✓ 250 g de fraises
- ✓ 1 avocat
- ✓ 1 cuillère à soupe de miel ( si les fraises ne sont pas très sucrées )

### Préparation :

1. Laver et équeuter les fraises.
2. Eplucher et couper l'avocat en morceaux .
3. Mettre tous les ingrédients dans un blender et mixer le tout.
4. Verser cette crème dans des petites coupelles et mettre au frais avant de servir.

### PETIT BONHOMMIEN

Prochaine parution du Petit Bonhommien au mois de septembre.

Directeur de la publication : Roger Bleu. Procès-verbal du conseil municipal et collectes des documents : Stéphanie Gaschy. Mise en page club informatique : Benoît Clauss, Jonathan Perrin, Frédéric Perrin. Distributions écarts : Valérie Schmitt, Bertrand Schlupp, Arnaud Schlupp, François Masson, Jacques Henry, Isabelle Tempé, Frédéric Perrin, la poste. Distributions dans le village : Roger Bleu, Paul Thinès, Brigitte Guillemain, Isabelle Calmettes, Catherine Florance, Robert Claudepierre, Jean-Luc Ancel, Corinne Masseran, Suzanne Pinna, Florence Chafiol. Remplaçants distribution : Gilbert Guidat, Denis Maire. Bulletin municipal tiré à 380 exemplaires. Mairie du Bonhomme, 61 rue du 3ème spahis algériens. Tél.: 03.89.47.51.03. Fax : 03.89.47.53.25. Courriel : mairie-du-bonhomme@wanadoo.fr